



Haiti Reconstruction Fund
A Fund for Recovery, Reconstruction and Development of Haiti



De la Mobilisation de Ressources aux Résultats

Rapport Annuel 2011/12



Secrétariat du Fonds de Reconstruction d'Haïti

Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
389, route de Bourdon
Port-au-Prince, Haïti

Email: info@haitireconstructionfund.org
www.haitireconstructionfund.org
www.fondsdereconstructiondhaiti.org



FONDS DE RECONSTRUCTION D'HAÏTI





POINTS CLES

Après deux ans d'opérations, le Fonds de Reconstruction d'Haïti est devenu:

- La plus grande source de financement flexible pour la reconstruction d'Haïti : 16 pour cent de tout le financement de la reconstruction transite par le Fonds.
- Un partenariat international sous la conduite du Gouvernement d'Haïti qui établi les priorités pour l'utilisation des fonds et gère 89% des ressources allouées.
- Un mécanisme efficace pour mobiliser des ressources (US\$396 millions à date), allouer du financement pour la reconstruction (US\$274 millions pour 17 activités) et favoriser la levée de fonds complémentaires (US\$277 millions additionnels en cofinancement pour les projets du FRH).
- Un moyen de combler des lacunes financières stratégiques pour réussir un relèvement équilibré.

Qu'est ce que le Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH)?

Deux mois après le séisme dévastateur du 12 janvier 2010, le Gouvernement d'Haïti (GoH) a demandé à la Banque Interaméricaine de Développement, les Nations Unies et la Banque Mondiale d'établir un mécanisme de financement multi-bailleur appelé le Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH). Le FRH mobilise, coordonne et alloue du financement pour supporter le Plan National pour le Relèvement et le Développement du GoH. Le GoH a demandé à ce que l'Association de Développement International (IDA) du Groupe de la Banque Mondiale serve de Fiduciaire pour le Fonds.

Le FRH rassemble les contributions des bailleurs pour fournir du financement aux activités prioritaires qui sont demandées par le GoH et approuvées par le Comité de Pilotage du FRH. Il y a un processus réglementé d'approbation des financements et une procédure accélérée pour les requêtes de moins de US\$1million. Le FRH peut financer des activités incluant, entre autres, les secteurs infrastructures, services, développement communautaire, environnement, génération de revenus et appui budgétaire. Les activités sont réalisées par une ou plusieurs agences d'exécutions et sont évaluées et supervisées par une Entité Partenaire (la Société Internationale de Finance, la Banque Interaméricaine de Développement, les Nations Unies ou la Banque Mondiale).

Le FRH est gouverné par un Comité de Pilotage qui est présidé par le Ministre de l'Economie et des Finances et qui est constitué de représentants du GoH, des bailleurs les plus importants, des Entités Partenaires, du Fiduciaire, d'observateurs de la Société Civile Haïtienne, du Gouvernement local, du Secteur Privé, de la Diaspora et des ONGs internationales. Au cours de ses deux premières années le Comité de Pilotage s'est réuni huit fois pour répondre aux demandes de financement du GoH et décider de l'allocation de US\$ 274 millions pour 17 activités de reconstruction.

Comment fonctionne le FRH?

L'objectif du Fonds est de soutenir la mobilisation, la coordination et l'allocation des contributions pour augmenter les conditions de vie de base en Haïti et pour renforcer la capacité du

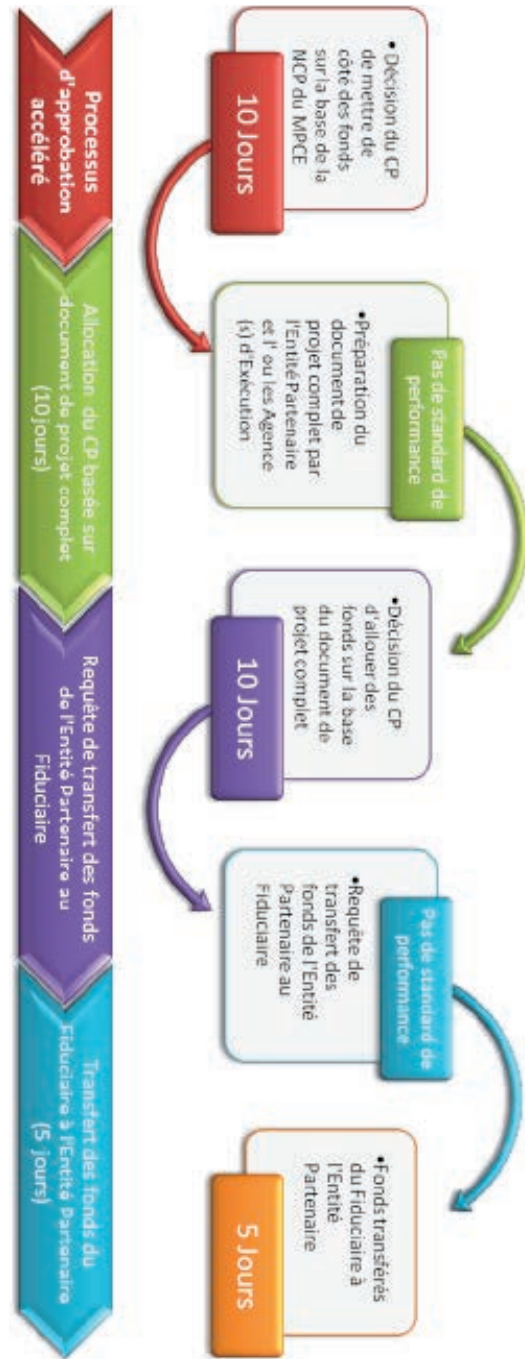
GoH sur le long terme. Pour réaliser cet objectif, le FRH coordonne ses activités avec le GoH à travers le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE). Les contributions des bailleurs fournissent du financement pour les activités prioritaires qui sont approuvées par le Conseil des Ministres et par le Comité de Pilotage du FRH.

Toutes les propositions qui satisfont aux critères d'éligibilité suivants peuvent être soumises pour financement du FRH. Elles doivent :

- Recevoir l'approbation du Conseil des Ministres;
- Respecter le Plan du Gouvernement d'Haïti pour le Relèvement ou un plan similaire pour le relèvement, la reconstruction et le développement approuvé par le Gouvernement d'Haïti;
- Répondre à un besoin stratégique de financement dans la reconstruction;
- Etre cohérentes avec les politiques et stratégies du Fonds;
- Permettre le relèvement efficace, rapide et durable d'Haïti et être achevée au cours de la durée de vie du Fonds (Juin 2010 – Décembre 2017); et
- Etre entièrement compatible avec les politiques et procédures de l'Entité Partenaire sélectionnée et le mandat du Fiduciaire.

Le processus d'approbation des subventions consiste en quelques étapes simples qui sont illustrées dans la Figure 1. Pour demander un financement du FRH, une agence d'exécution soumet soit une NCP suivant le modèle du MPCE ou un document de projet complet pour la révision du MPCE. En consultation avec le Premier Ministre, le MPCE soumet les requêtes de financement au FRH pour approbation par le Conseil des Ministres. Après l'approbation du Conseil, le MPCE fait suivre les projets approuvés avec une Entité Partenaire identifiée au Comité de Pilotage du FRH (CP) pour révision et considération pour financement. Une fois que le CP approuve l'allocation, les fonds sont transférés à l'Entité Partenaire pour mise en oeuvre immédiate du projet. Les propositions au stade de Note Conceptuelle sont approuvées de manière conditionnelle et ne recevront l'approbation finale que sur la soumission du document de projet complet pour l'approbation du CP. Pour assurer une réponse rapide aux demandes de financement, le FRH observe des standards de performance stricts à chaque étape du processus d'approbation. De plus, des procédures sont en place pour permettre une approbation virtuelle des documents de projets par le CP.

FIGURE 1: Processus d'approbation des subventions du FRH



Comment les ressources du FRH ont-elles été utilisées?

Au cours de sa deuxième année d'opérations, le FRH a reçu des contributions additionnelles de quatre bailleurs pour un total de US\$ 44 millions. Ces contributions reflètent l'engagement durable des bailleurs pour la reconstruction d'Haïti et répondent au besoin continu de financement pour combler les déficits de financement existants. Un total de 19 bailleurs se sont actuellement engagés à verser au FRH des contributions équivalent à US\$396 millions au FRH, dont US\$381 millions ont déjà été reçus. Le financement disponible à travers le FRH représente 16 pour cent du total du financement décaissé par les bailleurs bilatéraux et multilatéraux pour la reconstruction après le séisme. Le Comité de Pilotage du FRH a pris des décisions de financement totalisant US\$278 millions dont US\$274 millions ont été alloués à 17 projets de reconstruction sur demande du Gouvernement d'Haïti. Les US\$4 millions restant ont été alloués à la gestion des fonds par le Secrétariat du FRH et le Fiduciaire (voir Tableau 1). A ce jour US\$94 millions ont été décaissés à travers ces projets.



Réduction des risques à Pèlerin (Sud) : avant



Réduction des risques à Pèlerin (Sud) : après

Tableau 1: Décisions de Financement Accumulées au 30 juin 2012

Projets	Titre	Entité	USD
		Parte- naire	Millions
	Opération d'Appui à la Politique de Développement d'Urgence en Haïti	WB	25.00
	Programme pour la mise en place d'un fonds de garantie de crédit partiel	IDB	12.50
	Projet de Gestion de Débris	UN	16.95
	Programme de Développement Durable pour le Sud Ouest d'Haïti	UN	8.00
	Projet de réduction des Risques de Désastres dans le Département du Sud	UN	8.00
	Atténuation des Risques de Désastres dans le Département du Sud	IDB	14.00
	Reconstruction du Secteur Educatif	IDB	10.00
	Renforcement des Capacités en Gestion des Risques de Désastres	UN	2.00
	Démolition et Enlèvement des Débris avec la machinerie lourde	UN	25.00
	Projet de Reconstruction d'Habitations Communautaires à Port-au-Prince	WB	65.00
	Programme d'appui à la reconstruction des logements et des communautés	UN	24.67
	Plan de Prévention des Séismes pour le Grand Nord d'Haïti	UN	9.96
	Renforcement des Capacités de la CIRH	UN	1.00
	Opération d'Appui Budgétaire ciblé	WB	15.00 a/
	16 Quartiers, 6 Camps	UN	30.00
	Développement de la Production et du Traitement du lait en Haïti	UN	2.00
	Appui à la mise en oeuvre du plan d'éducation et de réforme en Haïti	IDB	5.00
		Sous- total	274.08
Adminis- tration	AF11 – 13 Budgets du Secrétariat et du Fiduciaire		3.83
		Total	277.91

a/ Ce montant a été mis de côté suite à l'approbation du Comité de Pilotage du FRH de la Note Conceptuelle du Projet et est sujet à l'approbation par non objection du document de projet complet par le Comité de Pilotage.

Quelles sont les réalisations du FRH?

La deuxième année d'opérations du FRH a vu une rapide accélération de la mise en oeuvre des programmes. Avec les préparations initiales, les consultations avec les parties prenantes et les évaluations conduites en grande partie au cours de la première année d'opérations, la mise en oeuvre des activités des projets a rapidement démarré et le décaissement au niveau des projets qui ont augmenté de 169 pour cent de la 1ère à la 2ème année : le taux de décaissement est passé de 15 pour cent du total des fonds approuvés au cours de la 1ère année à 34 pour cent du total des fonds approuvés au cours de la 2ème année pour un total des décaissements de US\$ 94 millions. Des 14 projets approuvés au cours de la première année, 12 sont actifs, 1 entièrement décaissé et 1 est en cours de préparation. Pour la deuxième année, avec 17 projets approuvés, 13 sont en exécution, trois sont entièrement décaissés et sont clôturés et un est en préparation.

Quelques uns parmi les résultats principaux atteints au cours de la deuxième année de fonctionnement du FRH :

- 5000 familles ont reçu un appui pour quitter les camps et retourner à leurs quartiers d'origine
- 2000 autres familles ont été identifiées pour recevoir une aide pour revenir à des logements sûrs
- 2570 permis de démolition ont été émis et 1278 maisons condamnées ont été démolies
- 527 000 mètres cubes de débris ont été enlevés par à travers deux projets dans des zones difficiles d'accès. Près de 20% ont été recyclés
- L'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) bâtiment a été rénové et rééquipé et son personnel formé
- Cinq centres d'évacuation ont été construits à Petit-Goâve et Port-au-Prince et neuf centres d'évacuation endommagés ont été réparés à Gonaïves, Port-au-Prince, Tabarre, Delmas, Jacmel et Cabaret
- Des bourses d'études ont été attribuées à 105 000 élèves
- Une formation de sensibilisation aux risques a été dispensée à 8 800 étudiants dans le grand Nord
- 13 480 emplois temporaires ont été créés dans les communautés affectées grâce aux projets de gestion des débris, la construction d'infrastructures et la réduction des risques de désastres

- 800 femmes entrepreneurs ont reçu un appui pour la gestion des affaires et l'accès au marché
- Plus de US\$ 3 millions de garanties de crédit ont été émises pour aider 253 PME, garantissant ainsi US\$ 10,6 millions de prêts
- 14 km de murs de soutènement et des digues ont été construits dans le département du Sud et 31 km de canaux de drainage et d'irrigation ont été nettoyés
- 1320 mètres linéaires de murs de gabions ont été construits, contribuant ainsi à atténuer l'impact de la saison cyclonique 2011
- 1, 5 millions de plants d'arbres ont été produits afin de reboiser 1000 ha à Saint-Louis

Quelles leçons et opportunités?

Dans sa deuxième année d'exploitation, les leçons suivantes ont été tirées par la communauté FRH:

- **Des procédures harmonisées pour faciliter une réponse rapide** - parce que le FRH a des procédures efficaces, des standards de performance stricts, de bonnes voies de communication et un processus décisionnel coordonné avec le GoH, il peut répondre rapidement à de nouvelles initiatives politiques et les demandes de financement. Preuve en est qu'en juillet et août 2011, le FRH a reçu, examiné, alloué et transféré US\$ 30 millions en un mois pour lancer le programme phare du Président Martelly "16/6" du programme.
- **Travailler à travers les Entités Partenaires garantit que les fonds sont dépensés à bon escient** - les Entités Partenaires de la FRH appliquent les normes internationales de bonnes pratiques en matière de gestion financière, passation des marchés, garanties environnementales et sociales, conception de projet, suivi et évaluation pour l'utilisation de financement du FRH.
- **Une structure efficace minimise les coûts administratifs** - le FRH a l'un des ratios les plus bas de dépenses (moins de 5%) de fonds fiduciaires multi-bailleurs post-désastres. Cela peut être attribué à des Entités Partenaires bien établies, une taille modeste du Secrétariat, un fiduciaire efficace et une claire répartition des tâches entre eux.
- **Le leadership du Gouvernement a des avantages certains malgré quelques limites** - le FRH a clairement bénéficié du leadership du GoH dans la présidence de son Comité de Pilotage et l'établissement des priorités de financement. L'inconvénient est que l'instabilité gouvernementale a abouti à un rythme plus lent de l'allocation :

l'établissement des priorités et le remplacement de la contrepartie de la FRH se sont avérées être un défi pour le GoH lorsque la légitimité est mise en doute.

- **Une structure de gouvernance indépendante est inestimable** - le FRH a été en mesure de poursuivre ses activités, en dépit de cette instabilité, en partie parce qu'il a une structure de gouvernance qui est indépendante. Ainsi, alors que la CIRH a cessé de fonctionner après l'expiration de son mandat, le Comité de Pilotage du FRH, le Secrétariat, le Fiduciaire et les Entités Partenaires ont continué de fonctionner.

Au cours de sa troisième année de fonctionnement, la FRH se concentrera sur: a) répondre aux demandes de financement du GOH pour financer des activités prioritaires de reconstruction, b) mobiliser des contributions supplémentaires en partenariat avec le GoH et c) des rapports sur et des analyses de la manière dont les fonds transférés sont déboursés. Le FRH peut tirer parti des possibilités suivantes au cours de cette période:

- **Élargir le mandat de la reconstruction au développement** - de la même façon qu'Haïti fait la transition de la reconstruction à la relance de son développement, la FRH peut être utilisé comme un canal par la communauté internationale pour fournir un financement commun pour le développement économique dans son ensemble.
- **Examen à mi-parcours** - la troisième année sur une existence de sept ans est un moment opportun pour commencer à planifier l'examen à mi-parcours du FRH. Cela devrait être une occasion d'évaluer à la fois l'expérience passée et planifier l'avenir.
- **Sortie ou expansion** - S'il existe une volonté pour de nouvelles contributions au FRH ou pour un mandat élargi, le Fonds pourrait continuer à se développer. Sinon le FRH doit commencer à préparer une stratégie de sortie pour le moment où toutes les ressources restantes auront été attribuées.
- **Dépenser la réserve** - le FRH a actuellement US\$ 47,5 millions dans la réserve pour les allocations spécifiques qui doivent encore être développées et demandées. Le gouvernement actuel devra décider entre continuer à réserver ces fonds ou les réaffecter à d'autres fins.
- **Accélérer les décaissements** - les Entités Partenaires avec des activités à faible taux de déboursement devraient être assistées par le Gouvernement dans leurs efforts pour débloquer les goulots d'étranglement. Alternativement, les Entités Partenaires peuvent engager des procédures pour le retour des ressources transférées au FRH dans le cas d'activités qui ne déboursent pas

“Au cours de ses deux premières années d’opérations, le FRH a aidé le Gouvernement haïtien en fournissant l’accès à un financement stratégique pour les priorités du Gouvernement telles l’enlèvement des débris, le logement et la reconstruction des quartiers, et le financement du déficit budgétaire. Au fil du temps, nous voyons moins d’Haïtiens enlever des débris manuellement et de plus en plus d’espaces publics libérés des camps. Ceci est le résultat de ce partenariat, qui continue au travers d’autres initiatives comme l’amélioration des quartiers et la réparation des maisons, la réduction des risques de désastres et la réforme du système éducatif haïtien. Ces initiatives encouragent Haïti à faire face à son avenir de pied ferme.”

Laurent Salvador Lamothe, Premier Ministre

Un professeur et son élève appuyés par le projet au Collège Canado-Haïtien, Courtoisie de la BID

